



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

NOTE D'INFORMATION

N° 19.17 – Mai 2019

Depp

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

DIRECTION DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PERFORMANCE

DEPP-DVE
61-65, RUE DUTOT
75732 PARIS CEDEX 15

Diplôme national du brevet 2018

► En 2018, en France, 87,2 % des candidats au diplôme national du brevet (DNB), toutes séries confondues, ont réussi l'examen, soit 1,7 point de moins qu'à la session 2017. Les candidats de la série générale obtiennent les meilleurs résultats avec un taux de réussite de 88,1 %, soit 1,8 point de moins par rapport à 2017. Les 9 % de candidats qui présentent la série professionnelle sont 78,2 % à obtenir leur diplôme, soit 1,5 point de moins qu'à la session précédente. La série présentée au DNB est très marquée socialement et scolairement, tout comme la réussite à l'examen. 63 % des candidats de la série professionnelle ont du retard dans leur scolarité lorsqu'ils se présentent à l'examen. C'est le cas de 12 % des candidats de la série générale. En termes de réussite, 97 % des enfants issus d'un milieu très favorisé réussissent leur examen contre 79 % des enfants issus d'un milieu défavorisé, soit près de 20 points d'écart. Dans six cas sur dix, les élèves de troisième qui échouent au DNB ne valident pas le socle commun de compétences.

Damien Guessan, DEPP-B1

► En 2018, en France, 87,2 % des 807 500 candidats présents aux épreuves du diplôme national de brevet (DNB) ont obtenu leur diplôme, soit 1,74 point de moins qu'à la session précédente ► **figure 1**. Le taux de réussite, après une forte hausse à la session 2017, retrouve ainsi son niveau de 2016 (87,3 %). Comme en 2017, 9 % des candidats ont passé la série professionnelle du DNB. Dans cette série, la réussite est moindre : 78,2 % des candidats ont obtenu l'examen contre 88,1 % de ceux qui se sont présentés en série générale. La baisse du taux de réussite entre les sessions 2017 et 2018 est légèrement moins marquée dans la série professionnelle (- 1,5 point) que dans la série générale (- 1,8 point). Depuis 2007, session à laquelle il a dépassé 80 %, c'est la première fois que le taux de réussite baisse, excepté une quasi-stagnation à la session 2011 (- 0,1 point). Les candidats de la série générale obtiennent plus fréquemment une mention que ceux de la série professionnelle : c'est le cas de respectivement 25 % et 23 % d'entre eux pour les mentions « Très bien » et « Bien »,

contre 4 % et 16 % des candidats présents à la série professionnelle ► **figure 2**. C'est à la session 2017 que la proportion de lauréats avec une mention « Très bien » ou « Bien » avait très fortement augmenté, atteignant 52 % pour la série générale, et 22 % pour la série professionnelle, alors qu'en 2016, ces proportions étaient respectivement de 35 % et 8 %. Les modalités d'obtention du diplôme ont été modifiées entre les sessions 2016 et 2017 : en 2016, les notes obtenues tout au long de l'année (hormis en histoire-géographie-enseignement moral et civique) contribuaient à la note finale, alors qu'à partir de la session 2017 ce sont les points liés à la maîtrise des huit compétences du socle commun qui sont pris en compte.

Un taux de réussite moins élevé pour les élèves en retard

L'année des quinze ans est l'année théorique lors de laquelle les candidats se présentent au DNB. Dans les faits, 12 % des candidats

de la série générale sont en retard, contre 63 % des candidats de la série professionnelle ► **figure 3**. Dans chacune des séries, le taux de réussite et la proportion de mentions décroissent avec l'âge. En série générale, 91 % des candidats de 15 ans et moins obtiennent leur diplôme, avec une mention « Très bien » ou « Bien » pour 52 % d'entre eux ; en revanche, seuls 64 % des candidats de 16 ans et plus sont lauréats, et les mentions « Très bien » ou « Bien » ne concernent que 9 % d'entre eux. En série professionnelle, le taux de réussite est toutefois moins contrasté entre les élèves avec et sans retard scolaire : 85 % sans retard, 74 % avec retard. Dans la série professionnelle, plus de la moitié des candidats proviennent d'un milieu social défavorisé ; ce n'est le cas que de 33 % des candidats dans la série générale. Quelle que soit la série présentée, les élèves de milieux très favorisés réussissent mieux que les autres : l'écart entre leur taux de réussite et celui des élèves issus d'un milieu défavorisé est de 17,3 points en série générale, et de 12,8 points en série professionnelle. De surcroît, parmi les

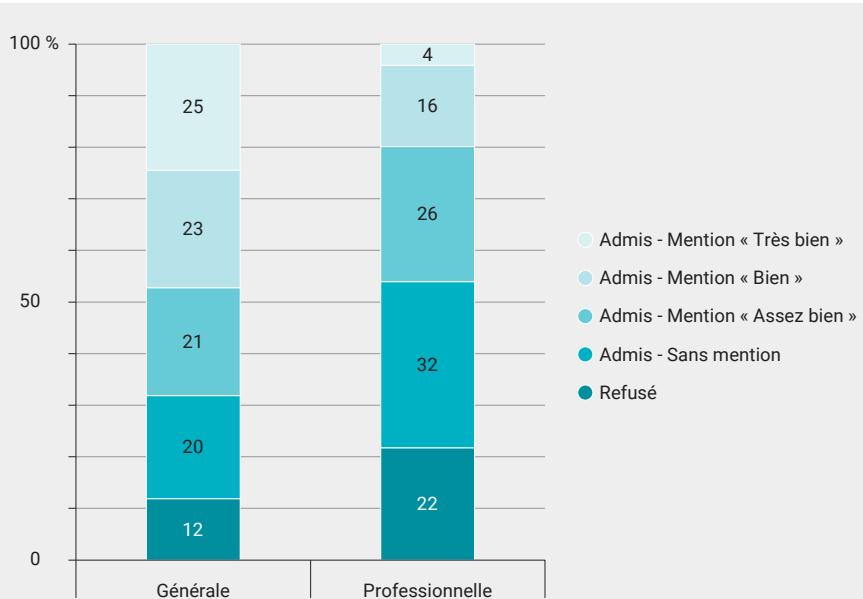
► 1 Résultats du diplôme national du brevet par série – Sessions 2015 à 2018

Série	Session 2018				Session 2017	Session 2016	Session 2015
	Inscrits	Présents ¹	Admis	Taux de réussite (en %)			
Générale	745 611	736 807	648 919	88,1	89,8	87,9	87,2
Professionnelle	77 400	70 741	55 348	78,2	79,7	81,5	77,6
Ensemble des séries	823 011	807 548	704 267	87,2	89,0	87,3	86,4

1. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé à au moins une épreuve finale.
Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENJ-DEPP, application de gestion Cyclades, fichier DNB.

► 2 Résultats du diplôme national du brevet par série et mention – Session 2018 (%)



Champ : France métropolitaine + DOM, candidats présents.

Source : MENJ-DEPP, application de gestion Cyclades, fichier DNB.

Réf. : Note d'Information, n° 19.17. © DEPP

candidats en série générale, 72 % des enfants de cadres décrochent une mention « Très bien » ou « Bien », contre 33 % des enfants d'ouvriers. En 2018, les filles réussissent à nouveau mieux que les garçons au DNB, quelle que soit la série présentée : l'écart est de 6,5 points en leur faveur en série générale, et de 6 points en série professionnelle, série dans laquelle elles sont en proportion moins nombreuses. L'obtention d'une mention « Très bien » ou « Bien » concerne 53 % des candidates contre 41 % des candidats dans la série générale, alors que dans la série professionnelle ces proportions sont très proches.

Dans les établissements publics, 93,2 % des candidats présentent la série générale ; cette proportion est de 94,6 % dans le privé sous contrat. Le secteur privé hors contrat, qui scolarise moins de 2 % des candidats au DNB, présente quasi exclusivement des candidats à la série professionnelle ; il regroupe 21 % des candidats de cette voie. Le secteur privé obtient de meilleurs taux de réussite (95,6 % pour la voie générale et 88,0 % pour la voie professionnelle, contre respectivement 86,1 % et 77,9 % pour le secteur public) et une proportion de mentions « Très bien » ou « Bien » plus élevée (59,8 % pour la voie

générale et 27,2 % pour la voie professionnelle, contre respectivement 43,9 % et 18,3 % pour le secteur public). Mais il accueille 30 % d'élèves issus de familles de cadres et professions intellectuelles, et 35 % d'élèves de familles d'ouvriers, d'employés, ou sans activité professionnelle, contre respectivement 17 % et 56 % dans le secteur public.

Maîtrise du socle commun et épreuves terminales

Pour tous les candidats hormis ceux qui se présentent en candidats individuels, l'obtention du DNB est liée à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et aux résultats obtenus aux épreuves d'un examen terminal. Les candidats obtiennent un certain nombre de points en fonction de leur degré de maîtrise des huit compétences du socle commun, attribués par leurs enseignants. L'examen terminal comporte quatre épreuves écrites (français – mathématiques – histoire-géographie-enseignement moral et civique – sciences), et une épreuve orale de soutenance, qui porte sur l'un des objets d'étude abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts ou sur l'un des projets menés au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle) suivis par le candidat. Ces deux types d'évaluation (maîtrise du socle commun et examen terminal) sont notées l'une comme l'autre sur 400 points en 2018.

► 3 Résultats du diplôme national du brevet selon le sexe, l'âge et l'origine sociale et par série – Session 2018

	Série générale		Série professionnelle		Ensemble des séries	
	Répartition des présents (en %)	Taux de réussite (en %)	Répartition des présents (en %)	Taux de réussite (en %)	Répartition des présents (en %)	Taux de réussite (en %)
Ensemble des candidats	100,0	88,1	100,0	78,2	100,0	87,2
Sexe						
Garçon	49,6	84,8	64,3	76,1	51,0	83,8
Fille	50,4	91,3	35,7	82,1	49,0	90,7
Âge¹						
15 ans et moins	88,0	91,2	36,8	84,7	83,1	90,9
16 ans et plus :						
16 ans	12,0	64,3	63,2	74,1	16,9	67,6
17 ans et plus	11,3	64,6	52,5	77,0	15,2	68,5
0,8	58,4	10,7	56,7	1,7	57,4	57,4
Origine sociale²						
Très favorisée	24,1	96,8	5,1	87,4	22,3	96,6
Favorisée	13,8	92,2	8,4	84,0	13,3	91,7
Moyenne	29,3	88,4	27,9	82,0	29,2	87,9
Défavorisée	32,8	79,5	58,5	74,6	35,2	78,8

1. En théorie, les candidats passent le DNB l'année de leurs 15 ans. Voir « Pour en savoir plus » - Définitions.

2. Voir « Pour en savoir plus » - Définitions.

Champ : France métropolitaine + DOM, candidats présents.

Source : MENJ-DEPP, application de gestion Cyclades, fichier DNB.

Réf. : Note d'Information, n° 19.17. © DEPP

C'est en sciences que les lauréats du DNB en série générale obtiennent les notes aux épreuves écrites les plus élevées : la moitié d'entre eux ont eu plus de 14,4/20 ► **figure 4**. Vienent ensuite l'histoire-géographie-enseignement moral et civique, avec 12,4/20, puis les mathématiques, avec 11,0/20, et enfin le français, avec 9,1/20. Dans la série professionnelle, les notes médianes sont plus resserrées, et le classement des matières différent : la moitié des lauréats ont obtenu plus de 11,0/20 en histoire-géographie-enseignement moral et civique ; la note médiane est de 10,4/20 pour le français, de 9,6/20 pour les mathématiques, et de 9,2/20 pour les sciences. En 2018, dans la majorité des cas (55,7 %), les candidats scolaires qui échouent au DNB ne remplissent aucune des deux conditions nécessaires à l'obtention du diplôme

► **figure 5**. Plus de 60 % des candidats à la série professionnelle qui échouent sont dans ce cas. Les notes médianes des élèves qui ne décrochent pas leur diplôme sont

► 4 Notes sur 20 obtenues aux épreuves terminales de mathématiques, sciences, français et histoire-géographie-enseignement moral et civique – Session 2018

	Série générale	Série professionnelle	Ensemble des séries
Note médiane obtenue en mathématiques			
Admis	11,0	9,6	10,8
Recalés	2,6	3,8	2,7
Ensemble	10,0	8,6	10,0
Note médiane obtenue en sciences			
Admis	14,4	9,2	14,0
Recalés	7,6	5,2	7,2
Ensemble	13,8	8,4	13,4
Note médiane obtenue en français			
Admis	9,1	10,4	9,2
Recalés	4,4	7,0	4,6
Ensemble	8,5	9,8	8,6
Note médiane obtenue en histoire-géographie enseignement moral et civique			
Admis	12,4	11,0	12,2
Recalés	6,8	7,4	6,8
Ensemble	11,8	10,4	11,6

Lecture : 50 % des lauréats de la série générale ont obtenu 10 ou moins à l'épreuve terminale de mathématiques, et 50 % plus de 10.

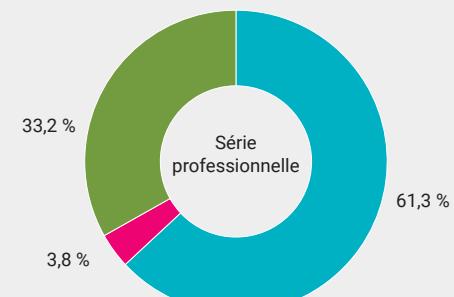
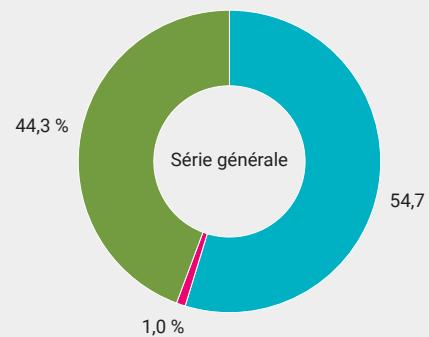
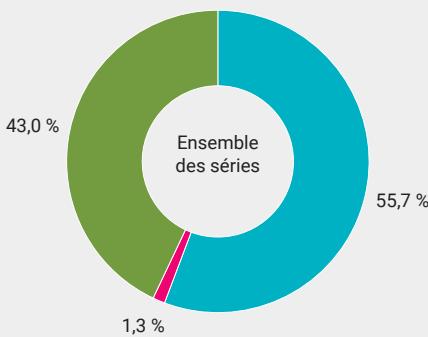
Champ : France métropolitaine + DOM, candidats présents.

Source : MENJ-DEPP, application de gestion Cyclades, fichier DNB.

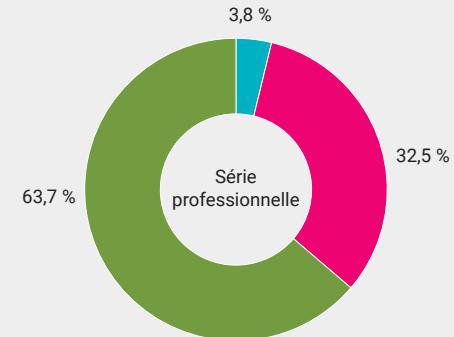
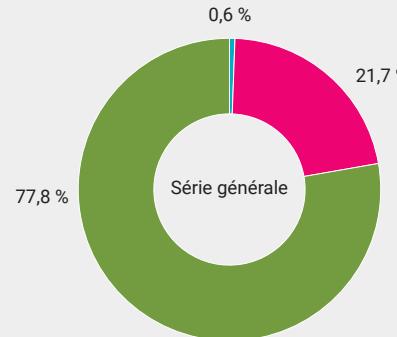
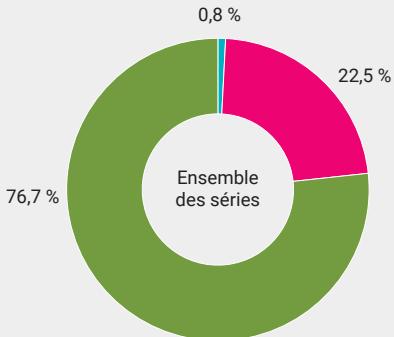
Réf. : Note d'Information, n° 19.17. © DEPP

► 5 Raisons du succès et de l'échec au diplôme national du brevet par série – Session 2018

Candidats ayant échoué en...



Candidats ayant réussi en...



Lecture : 55,7 % des candidats ayant échoué au DNB en 2018 ont obtenu une moyenne inférieure à 10/20 aux épreuves terminales et n'ont pas validé la maîtrise du socle.

Champ : France métropolitaine + DOM, élèves des secteurs public et privé sous contrat présents au DNB.

Source : MENJ-DEPP, application de gestion Cyclades, fichier DNB.

Réf. : Note d'Information, n° 19.17. © DEPP

basses, en particulier en mathématiques : la moitié d'entre eux obtiennent moins de 2,7/20 dans cette matière, moins de 4,6/20 en français, moins de 6,8/20 en histoire-géographie-enseignement moral et civique, et moins de 7,2/20 en sciences.

Les candidats qui obtiennent leur diplôme ont réussi, dans 76,7 % des cas, à valider la maîtrise du socle de compétences et

à obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10 aux épreuves terminales. Néanmoins, dans 22,5 % des cas, les points obtenus pour la maîtrise du socle compensent l'obtention de notes inférieures à 10, permettant l'obtention du diplôme. Ce cas est plus fréquent en série professionnelle (32,5 % des lauréats) qu'en série générale (21,7 % des lauréats). ■

POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'Information 19.17 est en ligne sur education.gouv.fr/statistiques

Pour accéder aux **figures**, aux encadrés « **Sources** », « **Champ** » et « **Méthodologie** », voir la rubrique « Télécharger les données au format XLS ».